DEPARTEMENT du CALVADOS

ARRONDISSEMENT de CAEN

Mairie



Téléphone : 02 31 90 02 20 E-mail : mairiecanivet@orange.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOUPIL, Maire. Les convocations individuelles ont été envoyées le 09/01/2023, l'ordre du jour a été affiché en mairie le 09/01/2023. En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Monsieur Stéphane BOURY est désigné secrétaire et accepte cette fonction.

<u>Conseillers présents</u>: M GOUPIL Jean-Pierre, M BOURY Stéphane, M HUREL Alain, M CATHERINE Gilles, M DESERT Mickaël, M TABI Hassen, M LANGLOIS Lionel, M CHANCEREL Jean-Claude, Mme LETELLIER Arlette, M CHRETIEN Jacky

Conseillers ayant donné pouvoirs :

Conseillers absents ou excusés : Mme BOUQUEREL Florence

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de séance du 24 novembre 2023
- Restes à réaliser BP 2022
- BP 2023 : Orientations budgétaires
- SDEC Energie : Adhésion de la commune de Mondeville
- Questions diverses

Conseillers en exercice	11
Pouvoirs	0
Conseillers présents	10
Conseillers votants	10

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Restes à réaliser BP 2022

Les restes à réaliser sont des dépenses engagées non mandatées et des recettes certaines qui n'ont pas données lieu à l'émission de titre de recette au 31 décembre 2022.

En dépenses d'investissement :

- Compte 21 568 Incendie : Devis SAUR pour pose poteaux : 8 538.64€
- Compte 21 318 Autres bâtiments publics : Devis LEMOINE pour fenêtres église : 12 135.60€

En recettes d'investissement :

Compte 1323 Département : subvention travaux église : 8 372.10€

Délibération N°2023 - 01 : BP 2023 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Après discussion, le Conseil municipal envisage pour l'année 2023, les réalisations suivantes :

- Travaux de voirie : La Jalousie, Route d'Epaney, Rue du Lavoir. Ajout : trottoirs rue de la Basse Longraie pour les évacuations d'eaux. Une demande de subvention au titre des Amendes de Police sera faite dès que le montant des travaux sera chiffré.
- Eclairage public Rue de Cantepie.
- Effacement des réseaux Les Cesnes.
- Réfection de la salle des archives de la mairie, les travaux seront en partie réalisés par les conseillers.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Abstentions: 0	Suffrages exprimés : 10
	Pour: 10
	Contre: 0

Retient les orientations budgétaires suivantes pour le budget 2023 :

Section investissement:

- Travaux de voirie : La Jalousie, Route d'Epaney, Rue du Lavoir et Basse Longraie.
- Eclairage public Rue de Cantepie.
- Effacement des réseaux « RD 247 Hauts des Cesnes ».
- Réfection de la salle des archives de la mairie.

Délibération N°2023-02 : SDEC ENERGIE : ADHESION DE LA COMMUNE DE MONDEVILLE

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,

Vu, la délibération de la commune de Mondeville en date du 16 novembre 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 15 décembre 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 16 novembre 2022, la commune de Mondeville a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » avec les prestations optionnelles suivantes :

- 100 % lumière (renouvellement immédiat des appareils hors service),

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 15 décembre 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Mondeville, à compter du 1^{er} avril 2023, après publication de l'arrêté préfectoral prononçant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE, par courrier en date du 21 décembre 2022, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE au Conseil municipal.

Après cet exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 10
	Pour: 10
	Contre: 0

Approuve l'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE.

POT DE DEPART EN RETRAITE DE L'ANCIEN AGENT D'ENTRETIEN

Les conseillers décident du cadeau de remerciement pour les années de service à la commune à remettre à l'agent lors du pot de départ le jeudi 26 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

COMPTAGE DES CHAUVE-SOURIS

Une intervention est prévue sur le site Natura 2000 par le Groupe Mammalogique Normand le samedi 21 janvier 2023 après-midi, Monsieur Chancerel y assistera.

RENOUVELLEMENT BAIL LOCATAIRE

Le bail sera reconduit.

REPARATIONS ECOLE

Un cadenas à chiffre sera posé sur la grille.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de pose d'un panneau « Stop » Rue de Cantepie, à l'intersection avec la Rue Marie. Les conseillers estiment que, pour des raisons de sécurité au vu de la vitesse excessive des usagers de cette voie, il est préférable de maintenir la « priorité à droite ».
- Nids de frelons asiatiques repérés chez un particulier : selon la FREDON Normandie, en charge de la lutte collective contre les frelons asiatique dans le département : « Au regard de la baisse des températures des jours précédents, du nombre croissant de nids inactifs constatés et de la baisse d'activité des abeilles, la destruction des nids de frelons asiatiques n'est plus systématique ». Les conseillers vont vérifier si les nids sont actifs.

La réunion s'est achevée par un tour de table. Aucune question n'a été formulée. La séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance, Stéphane BOURY

Le Maire, Jean-Pierre GOUPIL